

# LICENCE

*Domaine : Sciences humaines et sociales*

*Mention « **Sciences du langage** »*

## **Présentation des parcours**

**Institut de Linguistique et Phonétique Générales et Appliquées**

19, rue des Bernardins 75005 Paris

Tél. : 01.44.32.05.70 - Fax. : 01.44.32.05.73

<http://www.cavi.univ-paris3.fr/ilpga/ilpga/>

<http://e-ilpga.univ-paris3.fr>



# Table des matières

<b>INSTITUT DE LINGUISTIQUE ET PHONÉTIQUE GÉNÉRALES ET APPLIQUÉES</b> .....	<b>4</b>
Responsables des différents parcours .....	4
Lieux géographiques des Cours Magistraux et Travaux Dirigés .....	4
Les études en Licence de Sciences du langage .....	5
Note historique .....	6
<b>Les différents parcours</b> .....	<b>7</b>
<b>LICENCE DE SCIENCES DU LANGAGE - Parcours Général</b> .....	<b>8</b>
Première Année : L1.....	8
Deuxième Année : L2 .....	10
Troisième Année : L3.....	10
Enseignements optionnels en Sciences du langage .....	11
<b>Parcours FLES « Français Langue Etrangère et Seconde »</b> .....	<b>16</b>
Deuxième Année : L2 FLES.....	16
Troisième Année : L3 FLES .....	17
<b>Parcours Européen : Licence 2 et 3</b> .....	<b>18</b>
Tronc Commun .....	18
Descriptif de chaque Parcours Européen .....	19
<b>PARCOURS PLURIDISCIPLINAIRE PROFESSORAT DES ECOLES</b> .....	<b>12</b>
Deuxième Année : L2 Pluridisciplinaire.....	12
Troisième Année : L3 Pluridisciplinaire .....	13
<b>Parcours Communication</b> .....	<b>14</b>
Deuxième Année : L2 Communication .....	14
Troisième Année : L3 Communication .....	15
<b>Parcours Traitement Automatique des Langues</b> .....	<b>20</b>
Troisième Année : L3 TAL .....	20
<b>Informations Indispensables</b> .....	<b>21</b>
Charte de l'évaluation et du contrôle des connaissances .....	22
Calendrier de l'année universitaire .....	23
Enseignants de l'ILPGA.....	25
<i>Enseignants titulaires intervenant en Licence</i> .....	25
<i>ATER et enseignants associés intervenant en Licence</i> .....	25
Accueil ILPGA : .....	26
Secrétariat : Personnels ingénieur, administratif, technicien.....	26
Bibliothèque Africaine.....	26

<b>Directrice de L'ILPGA</b>	<b>Mme Martine Vertalier</b> (vertalierm@club-internet.fr)
<b>Directeur adjoint</b>	<b>M. Bertrand Lauret</b> (bertrandlauret@free.fr)
<b>Responsable Erasmus et Conventions</b>	<b>M. Bertrand Lauret</b> (bertrandlauret@free.fr)
<b>Responsable de Licence et du parcours général</b>	<b>M. Marc-Antoine Mahieu</b> (marc-antoine.mahieu@univ-paris3.fr)
<b>Correspondante Handicap</b>	<b>Mme Florentina Fredet</b> (ffredet@univ-paris3.fr)

### Responsables des différents parcours de Licence

<b>Professorat des écoles</b>	<b>M. Cédric Gendrot</b> (cgendrot@univ-paris3.fr)
<b>Langues et civilisations européennes</b>	
<b>Parcours finnois</b>	<b>M. Harri Veivo</b> (harri.veivo@helsinki.fi)
<b>Parcours hongrois</b>	<b>M. Peter Balogh</b> (peter.balogh@orange.fr)
<b>Communication</b>	<b>M. Luca Greco</b> (luca.greco@wanadoo.fr)
<b>Français Langue Etrangère et Seconde</b>	<b>Mme Florentina Fredet</b> (ffredet@univ-paris3.fr)
<b>Traitement Automatique des Langues</b>	<b>M. Serge Fleury</b> (serge.fleury@univ-paris3.fr)
<b>D. U. de Phonétique Appliquée à la Langue Française</b>	<b>Mme Florentina Fredet</b> (ffredet@univ-paris3.fr)

### Secrétaires pédagogiques

<b>Mme Nelly LAPAIX</b>	nelly.lapaix@univ-paris3.fr
<b>Mme Paula VASQUEZ</b>	paula.vasquez-alburquenque@univ-paris3.fr

## Lieux géographiques des Cours Magistraux et Travaux Dirigés

### Sites principaux des enseignements du Département des Sciences du langage

<b>ILPGA</b>	19, rue des Bernardins 75005 Paris	Métro : <b>Maubert-Mutualité</b>
<b>Centre Censier</b>	13, rue Santeuil 75005 Paris	Métro : <b>Censier Daubenton</b>

Dans le cadre du **Parcours Pluridisciplinaire, Professorat des écoles**, les étudiants auront à suivre des cours à Paris VI :

<b>Paris VI</b>	Université Pierre et Marie Curie 04, Place Jussieu 75005 Paris	Métro : <b>Jussieu</b>
-----------------	---	------------------------

# Les études en Licence de Sciences du langage

*Domaine : Sciences humaines et sociales* Mention : Sciences du langage

**Responsable pédagogique :** M. Marc-Antoine Mahieu (marc-antoine.mahieu@univ-paris3.fr)  
Réception sur rendez-vous

**Objectifs :** La Licence de Sciences du langage a pour objectif de construire une compétence large et solide en sciences du langage, permettant aussi bien une spécialisation dans la discipline que l'accès complémentaire à d'autres parcours disciplinaires et formations professionnelles : Didactique des langues, Industries de la langue, Communication, Politiques linguistiques, Sciences sociales, Sciences de l'éducation.

Ainsi, les étudiants peuvent acquérir des connaissances théoriques dans les disciplines fondamentales concernant le fonctionnement du langage et des langues, leurs structures et les processus et conditions de leur acquisition. Ces compétences leur fournissent des moyens de mettre en œuvre des applications pratiques de ces connaissances dans différents secteurs d'activité, ainsi que des moyens d'évaluer l'efficacité de ces pratiques.

Outre la formation principale en sciences du langage, les enseignements de langue vivante étrangère, d'informatique (visant la certification en langue et la certification Informatique et Internet (C2i)), les enseignements de préprofessionnalisation, complétés par des stages, ainsi que le choix de parcours ouvrant à des disciplines complémentaires permettent d'offrir aux étudiants le choix d'orientations vers les métiers de l'enseignement ou de la remédiation, tels que professeurs des écoles, enseignants de langues et de français langue étrangère, enseignants spécialisés, rééducateurs, ou formateurs dans la lutte contre l'illettrisme, ou encore vers les métiers de la communication, des multimédia et de l'édition, des institutions européennes, et de l'ingénierie linguistique. La Licence de Sciences du langage permet aussi l'accès aux concours administratifs et aux métiers du secteur privé.

**Accès :** La Licence des Sciences du langage est ouverte à tous les bacheliers, ainsi qu'aux titulaires du DAEU. L'accès aux différentes années est possible par validation d'acquis des études, d'acquis professionnels et de l'expérience.

Une convention spécifique avec l'Université Pierre et Marie Curie – Paris 6 définit les conditions permettant aux étudiants du Certificat de Capacité d'Orthophoniste de valider la Licence de Sciences du langage à la fin de leur cursus.

**Parcours :** La première année de la Licence de Sciences du langage propose, au premier et au deuxième semestre, une formation pluridisciplinaire constituée de trois ensembles d'enseignements :

- le socle du tronc commun, base de la formation en Sciences du langage,
- un ensemble d'enseignements de méthodologie, de langue, d'informatique et de préparation au choix d'un projet professionnel,

- une mineure au choix dans les disciplines suivantes :

- Mineure Lettres ; (inscription administrative et pédagogique spécifique)
- Mineure Communication ; (inscription administrative et pédagogique spécifique)
- Mineure Médiation Culturelle ;
- Mineure Français Langue Etrangère et Seconde ;
- Mineure Langues, Littératures et Civilisations Etrangères
  - ↳ au choix : Mineures : Hongrois, Finnois, Allemand, Anglais, Italien ;
- Mineure Préparation au concours d'entrée en Ecole d'Orthophonie.

Ces mineures permettent à l'étudiant d'acquérir une formation large, mais aussi de choisir un parcours pour les années à venir, voire de se réorienter.

A partir de la deuxième année, et grâce à la mutualisation d'enseignements avec d'autres départements, la Licence de Sciences du langage propose les parcours suivants :

- Parcours Général ;
- Parcours Pluridisciplinaire, Professorat des Ecoles, organisé avec le département de Littérature et Linguistique Françaises et Latines et la Licence de Sciences Fondamentales, Naturelles et Expérimentales de l'Université Pierre et Marie Curie-Paris 6 ;
- Parcours Communication, organisé avec le département de Communication ;
- Parcours Français Langue Etrangère et Seconde, organisé avec le département Didactique du Français Langue Etrangère ;
- Parcours Traitement Automatique des Langues, spécifique de l'ILPGA ;
- Parcours Langues, Littératures et Civilisations Européennes, organisé avec les départements de Langues, Littératures et Civilisations Etrangères, pour les langues suivantes : Hongrois, Finnois, Allemand, Anglais, Italien, et complété en troisième année par des enseignements d'Histoire, Economie, Droit et Science Politique assurés par le département d'Etudes européennes.

## Table des sigles :

CC / E F	Contrôle Continu. / Examen Final
CM / TD	Cours Magistral. / Travaux Dirigés, en groupes de 45 étudiants maximum.
ECTS	Crédits Européens : « European Credits Transfer System »
IP	Inscription Pédagogique
LMD	Organisation des études universitaires : Licence, Master, Doctorat
UE	Unité d'Enseignement (enseignements de CM et/ou TD)
UFR	Unité de formation et de recherche

**Plateforme de travail :** <http://e-ilpga.univ-paris3.fr/campus/>

# Note historique

## L'Atlas sonore de la France

(1912-1913)

**L'inauguration des Archives de la Parole a eu lieu à la Sorbonne le 3 juin 1911.**

**Dans la pensée de son directeur, Ferdinand Brunot, ce devait être « non une salle de curiosités, mais une maison de science et de l'enseignement ». Et dans ses missions prioritaires figure celle de collecter sur le terrain les parlers de la France, menacés de disparition par la progression du français :** « Dans tous les articles où je proposais la création d'un Musée de la Parole, j'ai toujours répété qu'il devait être le conservatoire des patois de France »\*.

### L'exploration dialectale de la France. Le projet de Ferdinand Brunot

Ferdinand Brunot voyait grand, et on reste étonné de la précision et de l'actualité de son projet :

- création d'un poste de maître de conférences qui enseignerait 4 mois et enquêterait chaque année ;
- achat d'une automobile spéciale « la roulotte d'enregistrement » ;
- participation de la maison Pathé, qui fournirait les techniciens, le matériel et assurerait le traitement des disques.

Pour diriger un programme, « une commission centrale, composée des dialectologues les plus éminents serait consultée sur le choix des textes qui seraient enregistrés, des questions qui seraient posées. Il ne s'agit pas de lancer des incompetents sur les routes avec ce programme trop commun en France : débrouillez-vous ! ».

Le programme s'étendait sur 12 ans, à raison de 1200 enregistrements par an dans 200 villages visités. L'enquête préliminaire de 1912 montra que ce programme était réalisable, mais il ne fut jamais mené à bien car l'histoire en décida autrement.

### Les enquêtes de Ferdinand Brunot et Charles Bruneau (1912-1913)

Dès 1912, Ferdinand Brunot met sur pied « la première grande enquête instrumentale » sur le terrain. Il a trouvé un guide et un enquêteur exceptionnel, son étudiant Charles Bruneau qui a fait sa thèse sur les parlers de l'Ardenne, dont il est originaire et qui enseigne au lycée de Reims. Le choix du terrain en découle, ce seront les Ardennes où, dès le mois de mars, Bruneau a établi le réseau (50 localités), rédigé le questionnaire et prévenu les populations par des articles dans la presse locale.

Brunot s'est chargé de trouver le financement auprès de l'Université de Paris et grâce à « un anonyme », et Emile Pathé lui fournit un technicien, « les cires » et « un appareil de voyage ».

L'enquête dure du 24 au 28 juin et du 3 au 30 juillet : 31 localités sont explorées, 154 disques sont enregistrés, tous déposés aux Archives de la Parole. C'est à tous points de vue une enquête modèle, dont chaque disque est accompagné d'une fiche et de la transcription du texte, de la main de Charles Bruneau.

De plus, la pratique du terrain a conduit à une révision des méthodes. Alors qu'il s'agissait au départ de recueillir du patois par questionnaire directif, cette enquête sur la langue parlée, qui va du patois au français régional, montre qu'elle est d'une autre nature que celle où l'on recueille l'oral par la notation écrite. Très vite les responsables se sont aperçus que « les beaux questionnaires ne servaient à peu près à rien », et Brunot conclut : « chacun de nos disques est une tranche de vie ». On a laissé parler les gens ordinaires et recueilli du parler ordinaire.

Brunot va d'ailleurs enregistrer, pendant l'hiver 1912-1913, 3 disques de « parler parisien » tout à fait exceptionnels, et, pendant l'été 1913, il enquête seul dans le Berry (juin) et le Limousin (août).

Malheureusement cette grande enquête nationale s'arrête avec la guerre de 1914, qui interrompt brutalement bien d'autres activités scientifiques par la disparition des chercheurs et, dans le cas des langues de France, par le brassage des hommes.

De plus, après la Grande Guerre, il semble bien que Ferdinand Brunot n'ait plus la force de mener de front l'Atlas sonore et l'Histoire de la langue française ; et c'est à cette histoire qu'il consacra ses efforts. Quant à Charles Bruneau, il abandonnera le terrain pour la stylistique. Il faudra attendre la seconde moitié du XXe siècle, l'entreprise du Nouvel Atlas linguistique de la France et l'arrivée du magnétophone pour que soit réalisé un atlas sonore de la France.

\*D'après Cyril Veken, « Le phonographe et le terrain : la mission Brunot-Bruneau dans les Ardennes en 1912 », dans *Recherches sur le français parlé* 6, 1984, Université de Provence-Jeanne Lafitte, 1985, p. 45

# LICENCE DES SCIENCES DU LANGAGE

## Les différents parcours

```
graph TD; A[Les différents parcours] --- B[Général]; A --- C["FLES :  
Français Langue Etrangère et Seconde"]; A --- D["Européen :  
Langues et Civilisations Européennes"]; A --- E["Pluridisciplinaire,  
Professorat des écoles"]; A --- F["TAL :  
Traitement Automatique des Langues"];
```

**Général**

**FLES :**

Français Langue Etrangère et Seconde

**Européen :**

Langues et Civilisations Européennes

**Pluridisciplinaire,  
Professorat des écoles**

**TAL :**

Traitement Automatique des Langues

# LICENCE DE SCIENCES DU LANGAGE - Parcours Général

## Première Année : L1 - 60 ECTS

### Semestre 1 (12 semaines)

Code	Intitulé des cours	Coef.	Volume horaire		ECTS
			CM	TD	
<b>Enseignements de Tronc commun:</b>		<b>14</b>	<b>16h</b>		<b>24</b>
L1F01	Introduction aux Sciences du langage	3	1h30	1h30	6
L1F02	Linguistique et Sciences sociales	2		1h30	3
L1F04	Sémiologie et communication	2	1h30		3
L1F05	Cognition et langage	2		1h30	3
L1I02	Informatique pour le C2I	1		1h30	2
L1L90	Langue vivante étrangère (anglais, hongrois, finnois ou autres)	1		1h30	2
L1PJP	Construction du projet professionnel	1		1h30	2
L1MTU	Méthodologie du travail universitaire en Sciences du langage:	<b>2</b>		<b>4h</b>	<b>3</b>
L1MT1	- Méthodologie	1.5		2h30	2
L1MAC	- Atelier CLE	0.5		1h30	1
L1MIN	<b>Mineure</b> (Voir la liste ci-dessous même discipline qu'au 1er semestre)	<b>4</b>	<b>4h30 à 5h30</b>		<b>6</b>
	<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>20h à 21h</b>		<b>30</b>

### Liste des Mineures proposées :

- L1MND**      **Allemand** : UE1 : Langue, littérature et civilisation ; UE2 : Langue
- L1MNA**      **Anglais** : A1B10 : Grammaire ; A1B20 : Littérature
- L1MFI**      **Finnois** : L1MF1 : Fondements de grammaire; L1MF2 : Expression Orale
- L1MHO**      **Hongrois** : L1MH1 : Fondements de grammaire; L1MH2 : Expression Orale
- L1MIT**      **Italien** : R1I1A : Version ; R1I1B : Structures morphosyntaxiques de l'italien contemporain;  
R1I1C : Aspects, langages de la société italienne (20<sup>e</sup> – 21<sup>e</sup> siècle)
- L1MNC**      **Communication** : C1EF1 : Apport des sciences humaines en communication ;  
C1EF2 : Histoire et communication ; C1EM1 : Expression orale
- L1MLM**      **Lettres Modernes** : F1140 : Littérature, culture et société.  
F1135: Analyse des textes.
- L1MMC**      **Médiation culturelle** : M11MY : Histoire des mythes 2 CM, 1 TD.
- L1MFL**      **FLES** (Français Langue Etrangère et Seconde) : N1D11: Champ et objet de la didactique des disciplines (Département DFLE) ; L1ME1 : Observation de l'oral ; L1ME2 : Observation de communications exolingues
- L1MPO**      **Préparation au concours d'orthophonie\*** : L1OR4 (3h) : Grammaire, Dictée ;  
L1OR5 : Commentaire de textes.

Préparation au concours d'orthophonie\* : Nombre de places limité. Accès réservé aux étudiants du Baccalauréat 2011, sur présentation des résultats aux épreuves de français. Cette mineure est conçue comme une aide apportée aux étudiants en sciences du langage. Elle ne se substitue pas à une école préparatoire

## Semestre 2 (13 semaines)

Code	Intitulé des cours	Coef.	Volume horaire		ECTS
			CM	TD	
<b>Enseignements de Tronc commun:</b>		<b>13</b>	<b>13h30</b>		<b>24</b>
L2F01	Communication parlée (Phonétique I)	3	1h30	1h30	6
L2F02	Grammaires : scolaires, méthodiques, d'usage...	2		1h30	3
L2F04	Le sens dans la langue (sémantique générale et sémantique lexicale)	2	1h30		3
L2I02	Informatique pour le C2I	1		1h30	2
L2L90	Langue vivante étrangère (anglais ou autres)	1		1h30	2
L2MSL	Méthodologie des Sciences du langage	2		1h30	3
L2O30	<b>1 Enseignement optionnel</b> de Sciences du langage <sup>(1)</sup>	1	1h30		3
L2L40	- <b>1 UE dans la liste des UE libres</b> en Lettres Modernes ; LGC ; LLCE ; Communication, Médiation Culturelle. - <b>LZLPP</b> : Préprofessionnalisation aux carrières de l'enseignement pour les étudiants du parcours Professorat des écoles. - <b>LZO11</b> : Préparation à l'oral du concours d'entrée à l'école d'orthophonie (réservé aux étudiants de Mineure Orthophonie). - <b>LZO18</b> : Soutien en français « Atelier d'écriture », pour les étudiants en difficulté.	1	1h30		2
L2MIN	<b>Mineure</b> (même discipline qu'au premier semestre).	4	<b>4 h à 6h</b>		<b>6 à 10</b>
<b>Total</b>		<b>17</b>	<b>17h30 à 19h30</b>		<b>30 à 34</b>

### Liste des Mineures proposées :

- L2MND**      **Allemand** : UE1 : Pré-requis ; UE2 : Langue.
- L2MNA**      **Anglais** : A2B10 : Grammaire ; A2B20 : Littérature.
- L2MFI**      **Finnois** : L2MF1: Fondements de grammaire ; L2MF2 : Expression Orale ; L2MF3 : Histoire et civilisation finnoises.
- L2MHO**      **Hongrois** : L2MH1: Fondements de grammaire ; L2MH2 : Expression Orale ; L2MH3 : Histoire et civilisation hongroise.
- L2MIT**      **Italien** : R2I1A : Version ; R2I1B : Thème ; R2I1C : Aspects et langages de la société italienne (18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> siècle).
- L2MNC**      **Communication** : C2SHU : Sciences humaines et communication II : Psychologie de la communication; C2CIM : Compétences de communication II : expression écrite; C2EM3 : Méthodes de lecture en sciences humaines I.
- L2MLM**      **Lettres Modernes** : F2110 : Histoire littéraire (18<sup>e</sup> – 21<sup>e</sup> siècle) ; F2140 : Littérature, culture et société
- L2MMC**      **Médiation culturelle** : M22AR AHS : Arts, histoire, société, CM ; TD.
- L2MFL**      **FLES** (Français Langue Etrangère et Seconde) : N2D11 : La didactique des langues : concepts et problématique ; N2D12 : Lectures en didactique et pédagogie.
- L2MPO**      **Préparation au concours d'orthophonie**: L2OR4 : (3h) Grammaire, Dictée ; L2OR5 : Culture générale et tests.

(1) Se reporter à la liste des **Enseignements optionnels de Sciences du langage**.

**LICENCE DE SCIENCES DU LANGAGE - Parcours Général**  
**Deuxième Année : L2 60 ECTS**

**Semestre 3 - (12 semaines)**

Code	Intitulé des cours	Coef.	Volume horaire		ECTS
			CM	TD	
L3F11	Phonétique II	2	1h30	1h30	5
L3F12	Introduction à l'analyse syntaxique	2	1h30	1h30	5
L3F13	Acquisition du langage : les premières années	2	1h30	1h30	5
L3F14	Enonciation, pragmatique et analyse du discours	2	1h30	1h30	5
L3I02	Informatique et industries de la langue	1		1h30	3
L3L90	Langue vivante étrangère (anglais à ILPGA, autres BET*)	1		1h30	2
L3O30	Enseignement optionnel en Sciences du langage <sup>(1)</sup>	1	1h30		3
L3L40	Enseignement optionnel en Sciences du langage <b>ou UE libre</b> <sup>(2)</sup> <b>ou</b> Découverte Professionnelle <sup>(3)</sup>	1	1h30		2 ou 3
<b>Total</b>		<b>12</b>	<b>18h</b>		<b>30 à 31</b>

**Semestre 4 - (13 semaines)**

Code	Intitulé des cours	Coef.	Volume horaire		ECTS
			CM	TD	
L4F11	Phonologie	2	1h30	1h30	5
L4F12	Syntaxe et morphosyntaxe	2	1h30	1h30	5
L4F13	Sociolinguistique	2	1h30	1h30	5
L4F14	Acquisition de la syntaxe	2	1h30	1h30	5
L4F15	Enseignement et acquisition de langue seconde	1	1h30		2
L4L90	Langue vivante étrangère (anglais à ILPGA, autres BET*)	1		1h30	2
L4O30	Enseignement optionnel de Sciences du langage <sup>(1)</sup>	1	1h30		3
L4L40	Enseignement optionnel de Sciences du langage <sup>(1)</sup> <b>ou UE libre</b> <sup>(2)</sup> <b>ou</b> Découverte Professionnelle <sup>(3)</sup>	1	1h30		2 ou 3
<b>Total</b>		<b>12</b>	<b>18h</b>		<b>30 ou 31</b>

**Troisième Année : L3 - 62 ECTS**

**Semestre 5 - (12 semaines)**

Code	Intitulé des cours	Coef.	Volume horaire		ECTS
			CM	TD	
L5F01	Phonétique comparée des langues	3	1h30	1h30	6
L5F02	Interaction et acquisition du langage	3	1h30	1h30	6
L5F03	Théories syntaxiques	3	1h30	1h30	6
L5F05	Lexicologie et lexicographie	2	1h30		3
L5F06	Statistiques générales et sciences du langage	1		1h30	3
L5L90	Langue vivante étrangère (anglais à ILPGA, autres BET*)	1		1h30	2
L5O40	Enseignement optionnel de Sciences du langage <sup>(1)</sup>	1		1h30	3
L5L30	Enseignement optionnel en Sciences du langage <b>ou Découverte</b> <b>Professionnelle</b> <sup>(3)</sup> <b>ou UE libre</b> <sup>(2)</sup>	1		1h30	2 ou 3
<b>Total</b>		<b>15</b>	<b>16h30</b>		<b>31/32</b>

**Semestre 6 - (13 semaines)**

Code	Intitulé des cours	Coef.	Volume horaire		ECTS
			CM	TD	
L6F01	Linguistique de corpus	2		1h30	3
L6F03	Contacts de langue	2	1h30		3
L6F06	Typologie linguistique	3	1h30	1h30	5
L6F07	Histoire des idées linguistiques	3	1h30	1h30	5
L6F08	Linguistique interactionnelle	3	1h30	1h30	5
L6F09	Semantique formelle et logique	3	1h30	1h30	5
L6L90	Langue vivante étrangère (anglais à ILPGA, autres BET*)	1		1h30	2
L6O40	Enseignement optionnel de Sciences du langage <sup>(1)</sup>	1		1h30	3
<b>Total</b>		<b>18</b>	<b>18h</b>		<b>31</b>

\* BET (Inscription selon le calendrier établi par le Bureau des Enseignements Transversaux B.316)

(1) Se reporter à la liste des Enseignements optionnels en Sciences du langage. (2) Lettres Modernes ; LGC ; LLCE ; Communication, Médiation Culturelle. (3) Découverte Professionnelle : Psychologie de l'enfant ; Edition pour la jeunesse ; Préprofessionnalisation aux carrières de l'enseignement (semestre impairs)

# Enseignements optionnels en Sciences du langage

## Semestre 2 (L1)

Décyclés : (L2 & L3 selon places disponibles)

- LZO11** Préparation à l'oral du concours d'entrée à l'école d'orthophonie (réservé aux étudiants de la mineure Orthophonie)  
**LZO13** Philosophie du langage  
**LZO14** Le langage à l'école  
**LZO15** Panorama des systèmes de transcription  
**LZO17** La langue et la norme

**Découverte Professionnelle / UE Libre en L1**

- LZLPP** Préprofessionnalisation aux carrières de l'enseignement (réservé au parcours Pluri PE)  
**LZO18** Soutien en français « Atelier d'écriture » (Licence 1)

## Semestre 3 et 5 (L2 et L3)

Décyclés :

- LYO21** Acquisition du récit  
**LYO23** Linguistique finnoise  
**LYO24** Initiation aux structures des langues négro-africaines  
**LYO25** Méthodes ethnographiques

Seulement en SL5 :

- L5E61** Méthodologie du FLE  
**L5E62** Didactique de la phonétique  
**L5E64** Grammaire et enseignement du Français Langue Etrangère  
**L5A51** Pathologie de l'acquisition du langage  
**L5A54** Acquisition de la lecture et de l'écriture (Option réservée au parcours Pluri PE)  
**L5T53** Maîtrise des systèmes d'exploitation et traitement des données  
**L5T54** Informatique et phonétique  
**L5T55** Programmation pour le TAL 1

## Semestre 4 et 6 (L2 et L3)

Décyclés :

- LZO21** Initiation au TAL  
**LZO22** Introduction aux structures des langues austronésiennes  
**LZO23** Linguistique hongroise  
**LZO24** Linguistique historique et comparative

Seulement en SL6 :

- L6E61** Matériels et pratiques d'enseignement en FLE  
**L6E67** Evaluation des compétences en langues étrangères  
**L6A53** Acquisition du langage : maîtrise de l'oral pour l'accès à l'écrit  
**L6T55** Programmation pour le TAL 2  
**L6T54** Maîtrise des systèmes d'exploitation et traitement des données 2  
**L6T56** Statistiques textuelles

## **Découverte Professionnelle / UE Libre**

- LYL5P/LZL5P** Psychologie de l'enfant (Bureaux des Enseignements Transversaux)  
**LZLEJ** Edition pour la jeunesse  
**LYLPP** Préprofessionnalisation aux carrières de l'enseignement (sauf parcours Pluri)

# LICENCE DE SCIENCES DU LANGAGE

## Parcours Professorat des écoles

en collaboration avec

le Département de Littérature et Linguistique Françaises et Latines (Paris 3) et  
l'Université Pierre et Marie Curie (Paris 6)

### Deuxième Année : L2 Pluridisciplinaire

Ce parcours est ouvert aux étudiants ayant suivi la mineure **Lettres Modernes** en **Licence 1**

#### Semestre 3 (12 semaines)

Code	Intitulé des cours	Coef.	Volume horaire hebdomadaire		ECTS
			CM	TD	
<b>Enseignements Fondamentaux:</b>		<b>7</b>	<b>10h30</b>		<b>17</b>
<b>L3F51</b>	Choix enseignement fondamental :	<b>2</b>	1h30	1h30	<b>5</b>
L3F11	Phonétique 2				
L3F14	Enonciation, pragmatique, analyse du discours				
<b>L3F12</b>	Introduction à l'analyse syntaxique	<b>2</b>	1h30	1h30	<b>5</b>
<b>L3F13</b>	Acquisition du langage : les premières années	<b>2</b>	1h30	1h30	<b>5</b>
<b>L3L90</b>	Langue vivante (anglais à ILPGA, autres BET*)	<b>1</b>		1h30	<b>2</b>
<b>L3P01</b>	<b>Parcours Professorat des écoles :</b>	<b>5</b>	<b>9h30</b>		<b>13</b>
<b>F3161</b>	Histoire de la langue française et des systèmes graphiques	1	1h30		3
<b>F3140</b>	Mythes et filiations culturelles	2	3h		5
<b>L3HSC</b>	Histoire des sciences (LG301 à Paris VI)	2	5h		5
<b>Total</b>		<b>12</b>	<b>20h</b>		<b>30</b>

#### Semestre 4 (13 semaines)

Code	Intitulé des cours	Coef.	Volume horaire hebdomadaire		ECTS
			CM	TD	
<b>Enseignements Fondamentaux:</b>		<b>8</b>	<b>10h30</b>		<b>19</b>
<b>L4F12</b>	Syntaxe et morphosyntaxe	<b>2</b>	1h30	1h30	<b>5</b>
<b>L4F13</b>	Sociolinguistique	<b>2</b>	1h30	1h30	<b>5</b>
<b>L4F14</b>	Acquisition de la syntaxe	<b>2</b>	1h30	1h30	<b>5</b>
<b>L4F05</b>	Enseignement et acquisition de la langue seconde	<b>1</b>	1h30		<b>2</b>
<b>L4L90</b>	Langue vivante (anglais à ILPGA, autres BET*)	<b>1</b>		1h30	<b>2</b>
<b>L4Po1</b>	<b>Parcours Professorat des écoles :</b>	<b>4</b>	<b>8h</b>		<b>11</b>
<b>L4SVT</b>	Biologie fondamentale (LG313 à Paris VI)	2	5h		5
<b>L4O21</b>	Mise à niveau en Mathématiques	1	1h30		3
<b>L4O30</b>	Option Sciences du langage	1	1h30		3
<b>Total</b>		<b>12</b>	<b>18h30</b>		<b>30</b>

\* BET (Inscription selon le calendrier établi par le Bureau des Enseignements Transversaux B.316)

# Parcours Professorat des écoles

## Troisième Année : L3 Pluridisciplinaire

### Semestre 5 (12 semaines)

Code	Intitulé des cours	Coef.	Volume horaire hebdomadaire		ECTS
			CM	TD	
<b>Enseignements Fondamentaux</b>		<b>9</b>	<b>10h30</b>		<b>17</b>
<b>L5F11</b>	Choix enseignement fondamental :	<b>3</b>	1h30	1h30	<b>6</b>
L5F01	- Phonétique comparée				
L5F03	- Théories syntaxiques				
<b>L5F02</b>	Interaction et acquisition du langage	<b>3</b>	1h30	1h30	<b>6</b>
<b>L5F05</b>	Lexicologie et lexicographie	<b>2</b>	1h30		<b>3</b>
<b>L5L90</b>	Langue vivante (anglais à ILPGA, autres BET*)	<b>1</b>		1h30	<b>2</b>
<b>L5P01</b>	<b>Parcours Professorat des écoles</b>	<b>8</b>	<b>9h30</b>		<b>14</b>
<b>L5G08</b>	Mathématiques (LG308 à Paris VI)	<b>3</b>	5h		<b>6</b>
<b>L5HIS</b>	Histoire	<b>2</b>	1h30		<b>3</b>
<b>L5A54</b>	Acquisition de la lecture et de l'écriture	<b>2</b>	1h30		<b>3</b>
<b>L5R90</b>	Langue vivante (anglais renforcé)	<b>1</b>	1h30		<b>2</b>
<b>Total</b>		<b>17</b>	<b>20h</b>		<b>31</b>

### Semestre 6 (13 semaines)

Code	Intitulé des cours	Coef.	Volume horaire hebdomadaire		ECTS
			CM	TD	
<b>Enseignements Fondamentaux</b>		<b>9</b>	<b>10h30</b>		<b>15</b>
<b>L6F11</b>	Choix enseignement fondamental 1	<b>2</b>	1h30		<b>3</b>
L6F01	- Linguistique de corpus (oral et écrit)				
L6F03	- Contacts de langue				
<b>L6F12</b>	Choix enseignement fondamental 2 (Typologie linguistique, HIL, Ling. Interactionnelle ou sémantique formelle)	<b>3</b>	3h		<b>5</b>
<b>L6F13</b>	Choix enseignement fondamental 3 (Typologie linguistique, HIL, Ling. Interactionnelle ou sémantique formelle)	<b>3</b>	3h		<b>5</b>
<b>L6L90</b>	Langue vivante (anglais à ILPGA, autres BET*)	<b>1</b>	1h30		<b>2</b>
<b>L6P01</b>	<b>Parcours Professorat des écoles</b>	<b>10</b>	<b>9h</b>		<b>16</b>
<b>L6G08</b>	Mathématiques pratiques - (LG316 à Paris VI)	<b>3</b>	3h		<b>5</b>
<b>L6GEO</b>	Géographie	<b>2</b>	1h30		<b>3</b>
<b>L6PP1</b>	Choix 1 **	<b>2</b>	1h30		<b>3</b>
<b>L6PP2</b>	Choix 2 **	<b>2</b>	1h30		<b>3</b>
<b>L6R90</b>	Langue vivante (renforcée)	<b>1</b>	1h30		<b>1</b>
<b>Total</b>		<b>19</b>	<b>19h30</b>		<b>31</b>

\* BET (Inscription selon le calendrier établi par le Bureau des Enseignements Transversaux B.316)

\*\* **Choix 1 & 2** ; UE (s) à choisir dans la liste suivante :

- L6A53** - Acquisition du langage : maîtrise de l'oral pour l'accès à l'écrit ;
- L6G11** - Sciences et société ;
- F6130** - Littérature de jeunesse ;
- F6166** - Ecrit/oral et enseignement ;
- F6168** - Lexique et enseignement ;
- LZL5P** - Psychologie de l'enfant.

# LICENCE DE SCIENCES DU LANGAGE

## Parcours Communication

en collaboration avec le Département de Communication

Ce parcours est ouvert aux étudiants ayant suivi la mineure Communication en Licence 1

### Deuxième Année : L2 Communication

#### Semestre 3 (12 semaines)

Code	Intitulé des cours	Coef.	Volume horaire hebdomadaire		ECTS
			CM	TD	
<b>Enseignements Fondamentaux:</b>		<b>11</b>	<b>15h</b>		<b>24</b>
L3F11	Phonétique	2	1h30	1h30	5
L3F12	Introduction à l'analyse syntaxique	2	1h30	1h30	5
L3F13	Acquisition du langage : les premières années	2	1h30	1h30	5
L3F14	Enonciation, pragmatique et analyse du discours	2	1h30	1h30	5
L3I02	Informatique et industries de la langue	2		1h30	2
L3L90	Langue vivante (anglais à ILPGA, autres BET*)	1		1h30	2
L3C01	<b>Parcours communication :</b>	<b>6</b>	<b>7h30</b>		<b>13</b>
C3EM1	Principes de l'argumentation (Compétences de communication III)	2	2h		4
C3EPM	Métiers de la communication. Atelier au choix : <i>Radio, Ecriture, Presse, L'exposition comme média.</i>	1	1h30		2
C3EF3	Théories et modèles de l'information et la communication I ( <i>Relations, médias, usages</i> )	1	2h		3
C3EF2	Sciences humaines et communication III ( <i>Economie, droit de l'information et de la communication</i> )	2	2h		4
Total		<b>16</b>	<b>22h30</b>		<b>37</b>

#### Semestre 4 - (13 semaines)

Code	Intitulé des cours	Coef.	Volume horaire hebdomadaire		ECTS
			CM	TD	
<b>Enseignements Fondamentaux:</b>		<b>10</b>	<b>15h</b>		<b>24</b>
L4F11	Phonologie	2	1h30	1h30	5
L4F12	Syntaxe et morphosyntaxe	2	1h30	1h30	5
L4F13	Sociolinguistique	2	1h30	1h30	5
L4F14	Acquisition de la syntaxe	2	1h30	1h30	5
L4F15	Enseignement et acquisition de langue seconde	1	1h30		2
L4L90	Langue vivante (anglais à ILPGA, autres BET*)	1		1h30	2
L4LC01	<b>Parcours communication :</b>	<b>6</b>	<b>5h30</b>		<b>9</b>
C4EF2	Sociologie et Communication	2	2h		4
C4EM3	Méthodes de lecture de textes en Sciences humaines II	2	2h		3
C4COM	Communication pédagogique ou communication électronique	2	1h30		2
Total		<b>16</b>	<b>20h30</b>		<b>31</b>

\* BET (Inscription selon le calendrier établi par le Bureau des Enseignements Transversaux B.316)

# Parcours Communication

## Troisième Année : L3 Communication

Semestre 5 (12 semaines)

Code	Intitulé des cours	Coef.	Volume horaire hebdomadaire		ECTS
			CM	TD	
<b>Enseignements Fondamentaux:</b>		<b>13</b>	<b>15h</b>		<b>26</b>
L5F01	Phonétique comparée des langues	3	1h30	1h30	6
L5F02	Interaction et acquisition du langage	3	1h30	1h30	6
L5F03	Théories syntaxiques	3	1h30	1h30	6
L5F05	Lexicologie et lexicographie	2	1h30		3
L5F06	Statistiques générales et sciences du langage	1		1h30	3
L5L90	Langue vivante (anglais à ILPGA, autres BET*)	1		1h30	2
L5C01	Parcours Communication :	<b>6</b>	<b>4h30 à 6h</b>		<b>9</b>
C5CM3	Sémantique	<b>2</b>	1h30 ou 2h		<b>3</b>
C5CMS	Aux Choix CM en Communication <sup>(1)</sup>	<b>2</b>	1h30 ou 2h		<b>3</b>
C5S01	Aux Choix TD en Communication <sup>(2)</sup>	<b>2</b>	1h30 ou 2h		<b>3</b>
<b>Total</b>		<b>19</b>	<b>19h30 à 21h</b>		<b>37</b>

(1) C5CMG - Industrie culturelle, industrie créative ; C5CMM - Théorie de l'événement d'actualité ; C5CMO - Psychologie sociale et communication des organisations

(2) C5S01 Voir auprès du Département.

Semestre 6 (13 semaines)

Code	Intitulé des cours	Coef.	Volume horaire hebdomadaire		ECTS
			CM	TD	
<b>Enseignements Fondamentaux:</b>		<b>17</b>	<b>16h30</b>		<b>28</b>
L6F01	Linguistique de corpus	2		1h30	3
L6F03	Contact de langues	3	1h30		5
L6F06	Typologie linguistique	2	1h30	1h30	3
L6F07	Histoires des idées linguistiques	3	1h30	1h30	5
L6F08	Linguistique interactionnelle	3	1h30	1h30	5
L6F09	Sémantique formelle	3	1h30	1h30	5
L6L90	Langue vivante (anglais à ILPGA, autres BET*)	1		1h30	2
L6C01	<b>Parcours Communication :</b>	<b>6</b>	<b>4h30 à 6h</b>		<b>9</b>
C6CM3	Sociologie des médias de masse	2	2h		3
UE2	Choix CM en Communication	2	1h30 ou 2h		3
UE3	Choix enseignement Communication	2	1h30 ou 2h		3
<b>Total</b>		<b>23</b>	<b>19h30 à 21h</b>		<b>37</b>

\* BET (Inscription selon le calendrier établi par le Bureau des Enseignements Transversaux B.316)

# LICENCE DE SCIENCES DU LANGAGE

## Parcours FLES « Français Langue Etrangère et Seconde »

en collaboration avec le Département DFLE

NB : Les étudiants entrant en 2<sup>e</sup> année doivent rattraper 1 des 3 enseignements DFLE de L1

### Deuxième Année : L2 FLES

60 ECTS

#### Semestre 3 (12 semaines)

Code	Intitulé des cours	Coef.	Volume horaire hebdomadaire		ECTS
			CM	TD	
<b>Enseignements Fondamentaux + au choix:</b>		<b>12</b>	<b>15h</b>		<b>24</b>
L3F11	Phonétique II	2	1h30	1h30	5
L3F12	Introduction à l'analyse syntaxique	2	1h30	1h30	5
L3F13	Acquisition du langage : les premières années	2	1h30	1h30	5
L3F14	Enonciation, pragmatique et analyse du discours	2	1h30	1h30	5
L3I02	Informatique et industries de la langue	1		1h30	2
L3L90	Langue vivante étrangère (anglais à ILPGA, autres BET*)	1		1h30	2
L3E01	<b>Parcours FLES :</b>	<b>4</b>	<b>4h</b>		<b>6</b>
N3D11	Espaces francophones (DFLE)	2	2h		3
N3D12	Didactique du français FLM/FLE/FLS (DFLE)	2	2h		3
Total		<b>16</b>	<b>19h</b>		<b>30</b>

#### Semestre 4 - (13 semaines)

Code	Intitulé des cours	Coef.	Volume horaire hebdomadaire		ECTS
			CM	TD	
<b>Enseignements Fondamentaux</b>		<b>10</b>	<b>15h</b>		<b>24</b>
L4F11	Phonologie	2	1h30	1h30	5
L4F12	Syntaxe et morphosyntaxe	2	1h30	1h30	5
L4F13	Sociolinguistique	2	1h30	1h30	5
L4F14	Acquisition de la syntaxe	2	1h30	1h30	5
L4F15	Enseignement et acquisition de langue seconde	1	1h30		3
L4L90	Langue vivante étrangère (anglais à ILPGA, autres BET*)	1		1h30	2
L4E01	<b>Parcours FLES :</b>	<b>6</b>	<b>5h30</b>		<b>9</b>
N4D11	Didactique de la littérature française & des littératures francophones	2	2h		3
N4D12	Didactique de la langue française (DFLE)	2	2h		3
L4L30	Option Sciences du langage ou Découverte professionnelle <sup>(1)</sup>	2	1h30		3
Total		<b>16</b>	<b>20h30</b>		<b>34</b>

\* BET (Inscription selon le calendrier établi par le Bureau des Enseignements Transversaux B.316)

(1) Se reporter à la liste des **Enseignements optionnels en Sciences du langage**.

**Découverte Professionnelle** : Psychologie de l'enfant ; Edition pour la jeunesse ; Préprofessionnalisation aux carrières de l'enseignement.

# Parcours FLES « Français Langue Etrangère et Seconde »

## Troisième Année : L3 FLES

68 ECTS

NB : Les étudiants entrant en 3<sup>e</sup> année doivent rattraper 2 enseignements DFLE de L1 ou L2

Semestre 5 (12 semaines)

Code	Intitulé des cours	Coef.	Volume horaire hebdomadaire		ECTS
			CM	TD	
<b>Enseignements Fondamentaux</b>		<b>13</b>	<b>13h30</b>		<b>26</b>
L5F01	Phonétique comparée des langues	3	1h30	1h30	6
L5F02	Interaction et acquisition du langage	3	1h30	1h30	6
L5F03	Théories syntaxiques	3	1h30	1h30	6
L5F05	Lexicographie et lexicologie	2	1h30		3
L5F06	Statistiques générales et sciences	1		1h30	3
L5L90	Langue vivante étrangère (anglais à ILPGA, autres BET*)	1		1h30	2
L5E01	<b>Parcours FLES :</b>	<b>8</b>	<b>6h30 à 7h30</b>		<b>12</b>
L5E61	Méthodologie d'enseignement en FLE. Observation de classe (ILPGA)	2	1h30		3
L5E63	Apprentissage d'une langue nouvelle**	2	2h		3
L5E65	Enseignements à choisir dans la liste ILPGA/DFLE***	2	1h30 ou 2h		3
L5L66	Enseignements à choisir dans la liste ILPGA/DFLE***	2	1h30 ou 2h		3
<b>Total</b>		<b>21</b>	<b>20h à 21h</b>		<b>38</b>

Semestre 6 (13 semaines)

Code	Intitulé des cours	Coef.	Volume horaire hebdomadaire		ECTS
			CM	TD	
<b>Enseignements Fondamentaux</b>		<b>12</b>	<b>12h</b>		<b>20</b>
L6F11	Enseignement fondamental 1 au choix :	2		<b>1h30</b>	3
L6F01	Linguistique de corpus		1h30		
L6F03	Contacts de langues			1h30	
L6F06	Typologie linguistique	3	<b>1h30</b>	<b>1h30</b>	5
L6F14	Enseignement fondamental 2 au choix :	3			5
L6F07	Histoire des idées linguistiques				
L6F09	Sémantique Formelle				
L6F08	Linguistique interactionnelle	3	1h30	1h30	5
L6L90	Langue vivante étrangère (anglais à ILPGA, autres BET*)	1		1h30	2
L6E01	<b>Parcours FLES :</b>	<b>8</b>	<b>7h à 8h</b>		<b>12</b>
L6E61	Matériels et pratiques d'enseignement en FLE	2	1h30		3
L6E63	Reflexion apprentissage d'une langue nouvelle **	2	2h		3
L6E65	Enseignements à choisir dans la liste ILPGA/DFLE ***	2	1h30 à 2h		3
L6E66	Enseignements à choisir dans la liste ILPGA/DFLE ***	2	1h30 à 2h		3
<b>Total</b>		<b>20</b>	<b>18h30 à 19h30</b>		<b>32</b>

\* BET (Inscription selon le calendrier établi par le Bureau des Enseignements Transversaux B.316)

\*\*Langue nouvelle, finnois (E5F), hongrois (E5H) ou japonais (E6J), choisie au 1<sup>er</sup> semestre en L5E53.

### Enseignements du parcours FLE proposés par l'ILPGA et le DFLE

	ILPGA***	DFLE***
Semestre 5	L5E62 Didactique de la phonétique L5E64 Grammaire et enseignement du FLE	N5O21 Théories Linguistiques; N5O22 Grammaire et enseignement ; N5O23 Approches stylistiques des textes littéraires ; N5O24 Anthropologie et communication N5O25 Didactique du FLS
Semestre 6	L6E67 Evaluation des compétences en langue étrangère	N6O21 Littérature et didactique du FLE N6O22 Phonétique et enseignement N6O23 Ethnologie de la communication N6O24 Introduction à l'analyse du discours : les objets culturels N6O25 Apprentissage des langues par les enfants

# Parcours Européen

Licence 2 et 3 « Langues et Civilisations Européennes »

en collaboration avec les départements de LLCE et l'Institut d'Etudes européennes

## Tronc Commun

Ces Parcours présupposent le choix de la mineure LLCE correspondante aux semestres 1 et 2.

Semestre 3 (12 semaines)

Code	Intitulé des cours	Coef.	Volume horaire hebdomadaire		ECTS
			CM	TD	
<b>Enseignements Fondamentaux:</b>		<b>10</b>	<b>13h30</b>		<b>23</b>
L3F11	Phonétique	2	1h30	1h30	5
L3F12	Introduction à l'analyse syntaxique	2	1h30	1h30	5
L3F13	Acquisition du langage : les premières années	2	1h30	1h30	5
L3F14	Enonciation, pragmatique et analyse du discours	2	1h30	1h30	5
L3I02	Informatique et industries de la langue	2		1h30	3
L3LCE	<b>Parcours Européen</b> (Allemand, Anglais, Finnois, Hongrois, Italien)	Se reporter à chaque parcours			

Semestre 4 (13 semaines)

Code	Intitulé des cours	Coef.	Volume horaire hebdomadaire		ECTS
			CM	TD	
<b>Enseignements Fondamentaux:</b>		<b>9</b>	<b>13h30</b>		<b>23</b>
L4F11	Phonologie	2	1h30	1h30	5
L4F12	Syntaxe et morphosyntaxe	2	1h30	1h30	5
L4F13	Sociolinguistique	2	1h30	1h30	5
L4F14	Acquisition de la syntaxe	2	1h30	1h30	5
L4F16	<b>Enseignement au choix :</b>	<b>1</b>		1h30	<b>3</b>
L4F15	Enseignement et acquisition de langue seconde				
L4O30	Option sciences du langage				
L4LCE	<b>Parcours Européen</b> (Allemand, Anglais, Finnois, Hongrois, Italien)	Se reporter à chaque parcours			

Semestre 5 (12 semaines)

Code	Intitulé des cours	Coef.	Volume horaire hebdomadaire		ECTS
			CM	TD	
<b>Enseignements Fondamentaux:</b>		<b>9</b>	<b>9h</b>		<b>18</b>
L5F12	Choix 1 (Phonétique comparée, Interaction et acquisition ou Théories syntaxiques)	3	1h30	1h30	6
L5F13	Choix 2 (Phonétique comparée, Interaction et acquisition ou Théories syntaxiques)	3	1h30	1h30	6
L5F05	Lexicologie et lexicographie	2		1h30	3
L5F06	Statistiques générales et sciences du langage	1		1h30	3
L5LCE	<b>Parcours Européen</b> (Allemand, Anglais, Finnois, Hongrois, Italien)	Se reporter à chaque parcours			

Semestre 6 (13 semaines)

Code	Intitulé des cours	Coef.	Volume horaire hebdomadaire		ECTS
			CM	TD	
<b>Enseignements Fondamentaux:</b>		<b>9</b>	<b>9h</b>		<b>16</b>
L6F14	Choix 1 (Typologie linguistique, HIL, Ling. Interactionnelle ou sémantique formelle)	3	1h30	1h30	5
L6F15	Choix 2 (Typologie linguistique, HIL, Ling. Interactionnelle ou sémantique formelle)	3	1h30	1h30	5
L6F01	Linguistique de corpus	1		1h30	3
L6F03	Contact de langues	2	1h30		3
L6LCE	<b>Parcours Européen</b> (Allemand, Anglais, Finnois, Hongrois, Italien)	Se reporter à chaque parcours			

### Note d'information :

Il est fortement recommandé aux étudiants choisissant un parcours « Langues et civilisations européennes », d'effectuer un **semestre d'échange Erasmus**. Contacter Le Service des Relations Internationales, Centre Censier.

# Parcours Européen : Licence 2 et 3 « Langues et Civilisations Européennes »

## Descriptif de chaque Parcours Européen

Code	Intitulé des cours	Coef	Volume horaire hebdomadaire	ECTS
<b>L3LCD</b>	<b>Parcours Allemand semestre 3</b>	<b>4</b>	<b>6h</b>	<b>8</b>
UE1	Langue tradition et linguistique	2	3h	4
UE2	Choix (Arts et Littérature ou Société et cultures)	2	3h	4
<b>L4LCD</b>	<b>Parcours Allemand semestre 4</b>	<b>4</b>	<b>6h</b>	<b>8</b>
UE1	Langue tradition et linguistique	2	3h	4
UE2	Choix (Arts et Littérature ou Société et cultures)	2	3h	4
<b>L5LCD</b>	<b>Parcours Allemand semestre 5</b>	<b>4</b>	<b>10h</b>	<b>14</b>
UE1	Choix 1 (Langue ou traduction ou linguistique)	1	1h30	2
UE2	Choix 2 (Arts et Littérature ou Société et cultures)	1	1h30	2
UE3	Choix 3 (Langue ou traduction ou linguistique)	1	1h30	2
L5LEE	Etudes européennes (Droit et Science Politique ou Histoire ou Economie)	1	5h30	8
<b>L6LCD</b>	<b>Parcours Allemand semestre 6</b>	<b>5</b>	<b>10h</b>	<b>14</b>
UE1	Choix 1 (Langue ou traduction ou linguistique)	1	1h30	2
UE2	Choix 2 (Arts et Littérature ou Société et cultures)	1	1h30	2
UE3	Choix 3 (Langue ou traduction ou linguistique)	1	1h30	2
L6LEE	Etudes européennes (Droit et Science Politique ou Histoire ou Economie)	2	5h30	8
<b>L3LCA</b>	<b>Parcours Anglais semestre 3</b>	<b>4</b>	<b>5h</b>	<b>8</b>
UE1 A3B15	Grammaire	2	2h	4
UE2 A3B21	Littérature	2	3h	4
<b>L4LCA</b>	<b>Parcours Anglais semestre 4</b>	<b>4</b>	<b>5h</b>	<b>8</b>
UE1	Linguistique – Grammaire	2	2h	3
UE2	Littérature	2	3h	5
<b>L5LCA</b>	<b>Parcours Anglais semestre 5</b>	<b>7</b>	<b>10h30</b>	<b>14</b>
UE1	Linguistique – Grammaire	2	2h	2
UE2	Littérature	4	3h	4
L5LEE	Etudes européennes (Droit et Science Politique ou Histoire ou Economie)	1	5h30	8
<b>L6LCA</b>	<b>Parcours Anglais semestre 6</b>	<b>5</b>	<b>10h30</b>	<b>14</b>
UE1	Linguistique – Grammaire	1	2h	2
UE2	Littérature	2	3h	4
L6LEE	Etudes européennes (Droit et Science Politique ou Histoire ou Economie)	2	5h30	8
<b>L3LCF/CH</b>	<b>Parcours Finnois / Hongrois semestre 3</b>	<b>4</b>	<b>6h</b>	<b>8</b>
L3LF1/H1	Expression écrite/orale 1	1	1h30	2
L3LF2/H2	Compréhension de textes et lexicologie 1	1	1h30	2
L3LF3/H3	Production de textes 1	1	1h30	2
L3LF4/H4	Histoire et civilisation 2	1	1h30	2
<b>L4LCF/CH</b>	<b>Parcours Finnois / Hongrois semestre 4</b>	<b>4</b>	<b>6h</b>	<b>12</b>
L4LF1/H1	Expression écrite/orale 2	1	1h30	3
L4LF2/H2	Compréhension de textes et lexicologie 2	1	1h30	3
L4LF3/H3	Littérature 1	1	1h30	3
L4LF4/H4	Histoire et civilisation 3	1	1h30	3
<b>L5LCF/CH</b>	<b>Parcours Finnois / Hongrois semestre 5</b>	<b>4</b>	<b>10h</b>	<b>14</b>
L5LF1/H1	Littérature 2	1	1h30	2
L5LF2/H2	Compréhension de textes et lexicologie 3	1	1h30	2
L5LF3/H3	Production de textes 2	1	1h30	2
L5LEE	Etudes européennes (Droit et Science Politique ou Histoire ou Economie)	1	5h30	8
<b>L6LCF/CH</b>	<b>Parcours Finnois / Hongrois semestre 6</b>	<b>5</b>	<b>10h</b>	<b>14</b>
L6LF1/H1	Littérature 3	1	1h30	2
L6LF2/H2	Compréhension de textes et lexicologie 4	1	1h30	2
L6LF3/H3	Production de textes 3	1	1h30	2
L6LEE	Etudes européennes (Droit et Science Politique ou Histoire ou Economie)	2	5h30	8
<b>L3LCI</b>	<b>Parcours Italien semestre 3</b>	<b>4</b>	<b>6h</b>	<b>8</b>
UE1	Expression écrite/orale ou Linguistique	2	3h	4
UE2	La société italienne des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	2	3h	4
<b>L4LCI</b>	<b>Parcours Italien semestre 4</b>	<b>4</b>	<b>6h</b>	<b>8</b>
UE1	Expression écrite/orale	1	1h30	2
UE2	Linguistique	1	1h30	2
UE3	Histoire du cinéma italien	2	3h	4
<b>L5LCI</b>	<b>Parcours Italien semestre 5</b>	<b>6</b>	<b>10h</b>	<b>14</b>
UE1	Version/Thème	2	3h	4
UE2	Littérature et langage 1	1	1h30	2
UE3	Etudes européennes (Droit et Science Politique ou Histoire ou Economie)	1	5h30	8
<b>L6LCI</b>	<b>Parcours Italien semestre 6</b>	<b>6</b>	<b>10h</b>	<b>14</b>
UE1	Version/Thème	2	3h	4
UE2	Littérature et langage	1	1h30	2
UE3	Etudes européennes (Droit et Science Politique ou Histoire ou Economie)	2	5h30	8

# Parcours Traitement Automatique des Langues

## Troisième Année : L3 TAL

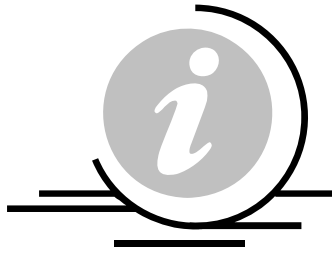
72 ECTS

### Semestre 5 (12 semaines)

Code	Intitulé des cours	Coef.	Volume horaire hebdomadaire		ECTS
			CM	TD	
<b>Enseignements Fondamentaux:</b>		<b>13</b>	<b>13h30</b>		<b>26</b>
L5F01	Phonétique comparée des langues	3	1h30	1h30	6
L5F02	Interaction et acquisition du langage	3	1h30	1h30	6
L5F03	Théories syntaxiques	3	1h30	1h30	6
L5F05	Lexicologie et lexicographie	2	1h30		3
L5F06	Statistiques générales et sciences du langage	1		1h30	3
L5L90	Langue vivante étrangère (anglais à ILPGA, autres BET*)	1		1h30	2
L5T01	<b>Parcours TAL</b>	<b>6</b>	<b>4h30</b>		<b>9</b>
L5T53	Maîtrise des systèmes d'exploitation et traitement des données I	2	1h30		3
L5T54	Informatique et phonétique	2	1h30		3
L5T55	Programmation pour le TAL I	2	1h30		3
<b>Total</b>		<b>18</b>	<b>18h</b>		<b>35</b>

### Semestre 6 (13 semaines)

Code	Intitulé des cours	Coef.	Volume horaire hebdomadaire		ECTS
			CM	TD	
<b>Enseignements Fondamentaux:</b>		<b>17</b>	<b>16h30</b>		<b>28</b>
L6F01	Linguistique de corpus (oral et écrit)	2		1h30	3
L6F03	Contacts de langue	2	1h30		3
L6F06	Typologie linguistique	3	1h30	1h30	5
L6F07	Histoire des idées linguistiques	3	1h30	1h30	5
L6F08	Linguistique interactionnelle	3	1h30	1h30	5
L6F09	Sémantique formelle	3	1h30	1h30	5
L6L90	Langue vivante étrangère (anglais à ILPGA, autres BET*)	1		1h30	2
L6T01	<b>Parcours TAL</b>	<b>6</b>	<b>4h30</b>		<b>9</b>
L6T54	Maîtrise des systèmes d'exploitation et traitement des données II	2	1h30		3
L6T55	Programmation pour le TAL II	2	1h30		3
L6T56	Statistiques textuelles	2	1h30		3
<b>Total</b>		<b>23</b>	<b>21h</b>		<b>37</b>



## **INFORMATIONS INDISPENSABLES**

**Charte de l'évaluation et du  
contrôle des connaissances**

**Calendrier Universitaire  
2011/2012**

**Enseignants  
de l'ILPGA**

## Charte de l'évaluation et du contrôle des connaissances (Licence et Master)

1. L'année universitaire comprend deux semestres. La durée des enseignements est respectivement de 12 semaines pour le premier et de 13 semaines pour le second. Les enseignements sont organisés en parcours mono disciplinaires ou pluridisciplinaires comprenant des unités d'enseignement (UE) semestrielles.
2. L'obtention des diplômes nationaux conférant les grades de licence et de master, les titres intermédiaires de DEUG et de maîtrise, et des diplômes d'université implique des contrôles écrits et oraux.
3. Le contrôle continu est obligatoire. Il constitue en effet le cadre le plus approprié à une acquisition approfondie et progressive des connaissances. Il s'effectue sous forme d'épreuves évaluées prenant en compte une série de travaux : travaux personnels en temps non limité, devoirs sur table en temps limité, exposés, partiels terminaux en fin de semestre, etc. Ces modalités de contrôle sont précisées suivant les formations. Les contrôles partiels sont des épreuves faites sur table sous la responsabilité de l'enseignant. Les notes obtenues aux épreuves sont comptabilisées en tenant compte du coefficient qui leur est affecté.  
Le contrôle continu exige l'assiduité. L'absence à un partiel ou la non-participation à l'une des épreuves du contrôle continu entraîne la note de 0/20 pour l'exercice concerné.  
En licence, la participation à l'une des épreuves du contrôle continu ne peut avoir lieu qu'une fois : l'étudiant ne peut refaire son travail pour tenter d'améliorer sa note.  
Trois absences non justifiées (constatées par l'enseignant) entraînent une note de 0/20 au contrôle continu de l'UE ou de l'UC concernées. L'étudiant relève alors de la session de rattrapage.
4. Il n'est pas possible de renoncer au contrôle continu, sauf dérogation accordée après examen de la situation individuelle de l'étudiant appréciée par le directeur de la composante (ou son représentant), au moment de l'inscription pédagogique.  
L'étudiant doit alors passer ses épreuves d'examen final au cours des semaines prévues à l'issue de chaque semestre.  
L'absence à une épreuve d'examen final entraîne elle aussi la note de 0/20 pour l'exercice concerné.
5. Tout étudiant a droit à deux sessions de contrôle des connaissances par an. Il conserve en tout état de cause la meilleure des deux notes.  
En licence, un dispositif pédagogique de soutien est mis en place afin de permettre aux étudiants de mieux préparer le rattrapage.  
Le calendrier de l'année universitaire adopté par le Conseil d'administration précise les dates du contrôle des connaissances.  
Les sessions d'examen des enseignements délivrés à distance peuvent être organisées à l'issue du premier semestre ou à l'issue du second.  
En cas de réorientation, les enseignements acquis dans le diplôme d'origine sont validés dans le diplôme de réorientation. Une correspondance est par ailleurs établie par la Commission pédagogique entre les enseignements de l'ancien diplôme qui n'ont pas été validés et ceux du nouveau diplôme qui donneront lieu à évaluation lors de la deuxième session.
6. Les modalités du contrôle des connaissances (MCC) précisent, pour chaque enseignement, le nombre des épreuves, leur nature, leur durée, leur coefficient et la place respective des épreuves écrites et orales. Elles précisent également, le cas échéant, les dispositions fixées par diplôme en matière de contrôle d'assiduité. Votées par le Conseil d'administration sur proposition du CEVU, les MCC sont portées à la connaissance des étudiants au plus tard un mois après le début des enseignements, notamment par affichage dans chaque secrétariat de composante et publication sur le site internet de l'université.  
Les modalités des examens finaux garantissent l'anonymat des épreuves écrites. L'organisation matérielle et le déroulement des examens font l'objet d'une circulaire placée à la disposition des étudiants auprès de chaque secrétariat de composante.
7. L'obtention d'un diplôme nécessite l'acquisition de chacun des semestres du parcours correspondant.  
Le grade de licence s'obtient à l'issue de six semestres, le titre de DEUG est délivré à l'issue des quatre premiers semestres. Le titre de maîtrise (après année de M1) est obtenu au terme de deux semestres et le grade de master (après année de M2) au terme de deux semestres.
8. En licence, la poursuite des études dans un nouveau semestre est de droit pour tout étudiant à qui ne manque au maximum que la validation d'un seul semestre de son parcours. Elle est conditionnelle lorsque la constatation de l'échec à un deuxième semestre intervient à l'inter-semestre.  
Chaque semestre est acquis quand la moyenne des notes obtenues dans toutes les UE du parcours considéré, pondérées par leurs coefficients respectifs, est supérieure ou égale à 10 sur 20. Il donne alors lieu à l'attribution forfaitaire de 30 crédits européens (ECTS). Cette attribution forfaitaire de 30 crédits européens par semestre acquis vaut également pour les parcours pluridisciplinaires dans lesquels le décompte du total des crédits européens attribués par UE serait supérieur à 30.
9. Chaque UE est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. Elle donne alors lieu à l'attribution des crédits européens correspondants.  
Lorsque l'UE comporte des éléments constitutifs (EC), chaque élément constitutif est affecté d'un coefficient.  
Les coefficients affectés aux UE et, lorsqu'ils existent, aux éléments constitutifs d'UE, sont consultables dans chaque secrétariat de composante.  
En contrôle continu, lorsqu'un étudiant obtient la moyenne dans un (ou plusieurs) EC dont il n'acquiert pas l'UE, les points supérieurs à la moyenne sont pris en compte lors de la seconde session et constituent un bonus. En cas de nouvel échec, les notes d'EC supérieures ou égales à 10 sur 20 sont conservées pendant huit semestres.  
Un étudiant qui redouble sa première année de master peut renoncer à une ou plusieurs notes d'UE supérieures à 10 et repasser cette ou ces UE pour tenter d'améliorer sa note. Toutefois :
  - l'abandon de la note supérieure à 10 acquise en première année est définitif ;
  - l'étudiant n'a pas la possibilité de choisir la meilleure des deux notes ;
  - la disposition ne s'applique que si l'UE ou les UE concernées restent dans le programme d'enseignement de l'année que redouble l'étudiant.Aux deux sessions de l'examen final comme à la session de rattrapage du contrôle continu, l'évaluation s'effectue directement au niveau de l'UE.

10. La délivrance des diplômes, comme la validation des UE et de chaque semestre de licence, sont prononcées après délibération du jury. Les mentions suivantes sont attribuées aux UE, aux semestres et aux diplômes validés :

- note au moins égale à 10 et inférieure à 12 : mention passable,
- note au moins égale à 12 et inférieure à 14 : mention assez bien,
- note au moins égale à 14 et inférieure à 16 : mention bien,
- note au moins égale à 16 : mention très bien.

11. Les résultats des examens et de la délibération du jury sont portés à la connaissance des étudiants par voie d'affichage, auprès de chaque secrétariat de composante. Le procès-verbal de délibération du jury est daté et signé par le président du jury.

Lorsque la formation comporte un stage obligatoire, le diplôme ne peut être délivré qu'après la validation de ce stage.

Lorsque la formation comporte un travail de recherche de type mémoire, le diplôme ne peut être délivré qu'après la soutenance de ce mémoire.

12. Après la proclamation des résultats, et dans un délai de 15 jours, les étudiants ont droit, sur leur demande, à la communication de leurs copies et à un entretien avec l'enseignant correcteur. En cas de désaccord ou de non-réponse à sa demande, l'étudiant peut demander au président de jury à bénéficier d'une seconde correction.

Si cette demande est acceptée, il appartient alors au jury de décider, dans le cadre d'une nouvelle délibération, de la note définitive.

13. Les étudiants salariés, élus dans les instances de l'université (CA, CEVU, CS ? Conseils d'UFR et de départements), chargés de famille, engagés dans plusieurs cursus, handicapés ou sportifs de haut niveau disposent d'une priorité :

- dans l'organisation de leur emploi du temps (choix des blocs horaires) ;
- dans l'obtention d'une dérogation en vue de bénéficier de l'examen final.

Les étudiants « sportifs de haut niveau » sont en outre dispensés d'une UE libre par semestre sous réserve d'un avis favorable du SUAPS leur accordant cette qualité.

14. Le nombre maximal des inscriptions effectives dans une formation est fixé comme suit :

Année d'étude	Nombre d'inscriptions possibles
L1	2 (redoublement possible sans dérogation)
L2	2 (redoublement sur dérogation)
L3	2 (redoublement sur dérogation)
<b>Total inscriptions Licence</b>	<b>6</b>
M1	2 (redoublement sur dérogation)
M2	2 (redoublement sur dérogation)
<b>Total inscriptions Master</b>	<b>4</b>

Une dérogation peut être accordée par le directeur du département sur proposition du jury, notamment pour les motifs suivants : maladie, activité salariée incompatible avec une présence réelle aux enseignements, congé-formation, enfants à charge, doubles cursus, candidatures à concours, séjours à l'étranger pour études. Des procédures adaptées pourront être mises en place pour les candidatures en reprise d'études.

15. Sauf dispositions pédagogiques particulières, le nombre maximal d'UE du SUAPS est fixé à 3 pour l'ensemble du cursus de licence, à raison d'une UE par an.

16. En cas de constat de fraude ou de tentative de fraude, l'enseignant doit rédiger un rapport constatant cette fraude et transmettre ce dernier au jury de semestre. Celui-ci, après avoir évalué la gravité des faits, peut décider de soumettre le cas à la Section disciplinaire.

17. Tout travail de rédaction universitaire (dossier, mémoire ou autre) doit faire état des sources sur lesquelles il s'est appuyé et, en particulier, des éventuelles citations littérales de l'œuvre d'autrui (y compris les textes accessibles sous forme électronique), qui doivent être donnés entre guillemets. L'irrespect de cette obligation, notamment par la pratique du « copier-coller » (Internet, etc.), constitue une fraude pouvant entraîner passage devant la section disciplinaire.

La présentation de tout travail de rédaction universitaire (dossier, mémoire ou autre) réalisé hors surveillance doit s'accompagner d'une déclaration sur l'honneur (voir modèle en annexe).

## ANNEXE

### Déclaration sur l'honneur

Je, soussigné(e) déclare avoir rédigé ce travail sans aides extérieures ni sources autres que celles qui sont citées. Toutes les utilisations de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, sont signalées comme telles. Ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui.

Date

Signature de l'étudiant

# CALENDRIER DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

**2011- 2012**

- ◆ Lundi 13 septembre 2011 Début des inscriptions pédagogiques à l'ILPGA
- ◆ Vendredi 16 septembre Journée d'accueil de **Licence 1** à 09h Amphi B
- ◆ Lundi 19 au samedi 30 sept. Opérations de pré-rentree (Centre Censier)

## **1<sup>er</sup> Semestre (12 semaines d'enseignement)**

- ◆ **Lundi 03 octobre 2011** Début du premier semestre
- ◆ Samedi 14 janvier 2012 Fin des enseignements du premier semestre
- ◆ Lundi 16 au samedi 28 janvier Première session des examens du 1<sup>er</sup> semestre

## **2<sup>e</sup> Semestre (13 semaines d'enseignement)**

- ◆ **Lundi 30 janvier 2012** Rentrée du deuxième semestre
- ◆ Samedi 12 mai Fin des enseignements du deuxième semestre
- ◆ Lundi 14 mai au samedi 02 juin Première session des examens du 2<sup>e</sup> semestre
- ◆ Lundi 07 juin au samedi 15 juin Deuxième session des examens du 1<sup>er</sup> semestre (rattrapage)
- ◆ Samedi 30 juin au mardi 10 juillet Deuxième session des examens du 2<sup>e</sup> semestre (rattrapage)

## **Vacances universitaires**

- ◆ du 24 octobre au 30 octobre 2011 **Toussaint**
- ◆ du 19 décembre 2011 au 02 janvier 2012 (inclus) **Noël**
- ◆ du 27 février au 04 mars 2012 **Hiver (février)**
- ◆ du 23 avril au 29 avril 2012 **Printemps**

# ENSEIGNANTS DE L'ILPGA

## Enseignants titulaires du Département intervenant en Licence

Nom Prénom - Grade	Courriel	Spécialité
FERRET Karen (MC)	krnfrt@gmail.com	Syntaxe et sémantique lexicale
FLEURY Serge (MC)	serge.fleury@univ-paris3.fr	Informatique, TAL
FREDET Florentina (MC)	ffredet@univ-paris3.fr	Phonétique, FLE
GENDROT Cédric (MC)	cgendrot@univ-paris3.fr	Phonétique, TAL
GERDES Kim (MC)	kim.gerdes@univ-paris3.fr	Linguistique informatique
GRECO Luca (MC)	luca.greco@wanadoo.fr	Sociolinguistique
KABORE Sû-tôôg-nooma (PR)	kskaboore@yahoo.co.uk	Linguistique africaine
KLINGLER Dominique (MC)	dominique.klingler@orange.fr	Linguistique générale, acquisition du langage
LACROIX René (MC)	lacroix_r@hotmail.com	Linguistique générale, Syntaxe, Typologie linguistique
LAURET Bertrand (MC)	bertrandlauret@free.fr	Phonétique
LEONARD Jean-Léonard (MC HDR)	jeanleoleonard@yahoo.fr	Linguistique générale et appliquée, sociolinguistique
MAHIEU Marc-Antoine (MC)	marc-antoine.mahieu@univ-paris3.fr	Linguistique générale et linguistique finnoise
PILLOT Claire (MC)	pilot@msh-paris.fr	Linguistique générale et phonétique
SALAZAR ORVIG Anne (PR)	anne.salazar-orvig@univ-paris3.fr	Linguistique générale, acquisition du langage
SAMVELIAN Pollet (PR)	pollet.samvelian@univ-paris3.fr	Syntaxe, lexicologie, TAL
TELLIER Isabelle (PR)	isabelle.tellier@univ-paris3.fr	Informatique, TAL
VAISSIERE Jacqueline (PR)	jacqueline.vaissiere@univ-paris3.fr	Phonétique et phonologie
VERTALIER Martine (MC)	vertalierm@club-internet.fr	Linguistique générale, acquisition du langage

## ATER et enseignants associés intervenant en Licence

Nom Prénom	Courriel	Spécialité
BALOGH Peter (MC associé)	peter.balogh@orange.fr	Linguistique hongroise
BISCONTI Valentina (ATER)	valentinabisconti@yahoo.it	Théories linguistiques
GARDOSI Rita	gardosirita@freemail.hu	Lectrice de hongrois
GOUVERT Xavier (ATER)	xavier.gouvert@atilf.fr	Linguistique historique, dialectologie
HEURDIER Julien (ATER)	julien.heurdier@univ-paris3.fr	Acquisition du langage
KUNINGAS Johanna	johanna.kuningas@sfr.fr	Lectrice de finnois
MAAR Judit (PR)	judit.maar@univ-paris3.fr	Littérature hongroise
NOSSIK Sandra (ATER)	sandra.nossik@gmail.com	Sociolinguistique
SANDU Traian (PRAG)	traian.sandu@univ-paris3.fr	Histoire
VEIVO Harri (PR associé)	harri.veivo@helsinki.fi	Linguistique finnoise, sémiologie
VEYRIER Clair-Antoine (ATER)	clair-antoine.veyrier@univ-paris3.fr	Sociolinguistique

La liste des autres enseignants (Allocataires-Moniteurs, Doctorants contractuels, Chargés de cours) sera affichée dès la rentrée à l'ILPGA

CR : Chargé de Recherche ; MC : Maître de Conférences ; PR : Professeur ; PRAG : Professeur agrégé

## Accueil ILPGA

**BOUAZIZ El Mehdi** ☎ : 01.44.32.05.70

Accueil & standard

## Ingénieur d'études, Recherche et formation

**AMELOT Angélique** angélique.amelot@univ-paris3.fr  
☎ : 01.44.32.05.71

Ingénieure d'études

## Secrétariat

**LAPAIX Nelly** nelly.lapaix@univ-paris3.fr  
☎ : 01.44.32.05.81

Scolarité Pédagogique Master,  
Gestion du D.U. de phonétique

**VASQUEZ Paula** paula.vasquez-alburquenque@univ-paris3.fr  
☎ : 01.44.32.05.82

Scolarité Pédagogique Licence

## Bibliothèque Africaine

**NN** ☎ : 01.44.32.05.72

Bibliothécaire

**NN** ☎ : 01.44.32.05.72

Bibliothécaire

ilpga.

Institut de  
Linguistique  
et Phonétique  
Générales et Appliquées

---

<http://www.cavi.univ-paris3.fr/ilpga/ilpga/>